2.3.- Inventaire des phonèmes

2.3.1.- Phonèmes vocaliques

		Antérieures		Non antérieures		
				Non-postérieures	Postérieures	
		Avancées	Non-avancées		Avancées	Non-avancées
haut		i ĩ	ɪ ɪ̃		u ũ	ʊ ʊ̃
Non-Haut	Non-bas	e	ɛ		o	ɔ
	bas			a ã		

2. 2.3.2.- Phonèmes consonantiques

		Labiales	dentales	Palatales	Vélaires	labio-vélaires
Occlusives	sourdes	p	t	c	k	kp
	sonores	b	d	ɟ		gb
Fricatives	sourdes	f	s		h	
	sonores	v				
Résonantes	nasales	m	n	[ɲ]	[ŋ]	
	non-nasales	w	l	j		

2.4.- Notes sur la phonologie

En dehors de la brève analyse phonologique de l'abouré par Gauthier (1971) il n'existe pratiquement aucune description de cette langue dont le système phonologique ressemble à ceux de l'agni et du nzéma.

2.4.1.- Voyelles

L'abouré dispose de 8 voyelles orales et de 5 voyelles nasales. Qu'elles soient antérieures ou postérieures, les voyelles des monèmes polysyllabiques tendent à appartenir à l'un des deux groupes distingués par la position, avancée ou non-avancée, de la racine de la langue. En plus de cette harmonie vocalique qui se manifeste également sur certains pronoms et sur certains affixes, on observe une autre harmonisation (ou trait prosodique) qui met en jeu l'arrondissement ou le non-arrondissement des voyelles des monèmes et que manifestent des mots tels que [ɔ̀sùkɔ̀] *argent* et [èlɪ̀bè] *arbre*. Les pronoms sujets sont également influencés par ce type d'harmonie ainsi qu'on le verra lors de l'étude des formes verbales.

2.4.2.- Consonnes

L'abouré se démarque curieusement de l'agni et du nzéma quant à l'alternance consonantique que l'on peut observer en comparant des racines verbales apparentées. Celles qui commencent par un /k/ en agni et en nzéma commencent par un /h/ en abouré ; et à certaines conjugaisons comme celle du passé, la consonne initiale devient [h] en agni et en nzéma alors qu'elle devient [k] en abouré :

abouré		agni sanvi	
hɔ	*partir*	kɔ	*partir*
ɔkɔlɔ	*départ*	èhɔ́lè	*départ*
jíɔ́ hɔ̀	*il part*	ɔ̀ kɔ̀	*il part*
jíɔ̀ kɔ́	*il est parti*	ɔ̀ hɔ̀lí	*il est parti*

Les consonnes nasales, à quelques exceptions près, semblent être en distribution complémentaire avec les occlusives sonores. On remarquera l'absence, dans la série des occlusives sonores, de /g/. Le phonème /v/ possède une variante [m] en contexte nasal. A la suite d'un préfixe nasal homorganique, la consonne initiale de monème /s/ devient [c] au lieu du [z] qui apparaît dans ce cas en agni et en nzema.

2.4.3.- Tons

Deux paires minimales ne différant que par le ton sont incluses dans le corpus de référence : de telles paires sont rares en abouré où le ton assume une fonction plus grammaticale que lexicale. Certains aspects verbaux ne sont distingués que par le ton. Ainsi en est-il du présent habituel et de l'injonctif

é sĩĩ̃ *tu te couches*

è sĩĩ̃ *que tu te couches !*

La langue fait usage de deux tons de base, haut et bas qui sont susceptibles de se combiner sur une seule syllabe pour former des tons montants, ou descendants. Les monèmes de plus d'une syllabe se caractérisent par des schèmes caractéristiques :

1) tous les tons sont bas

òsùkò *argent* òjò *mortier*

2) ton montant suivi de ton descendant

ǎkô *poulet* cĩ̌cĩ̂ *cuvette*

3) ton haut final après bas

bòté *rat* àìbé *enfant* kòlòfùé *oeuf*

4) ton descendant final après bas

àkùmâ *hache* òbô *brouillard*

Comme dans les langues apparentées, on observe des manifestations de downdrift aussi bien que de downstep.

ATLAS ET ETUDES SOCIOLINGUISTIQUES
DES ETATS DU CONSEIL DE L'ENTENTE
(ASOL)

ATLAS DES LANGUES KWA DE COTE D'IVOIRE

TOME 1 : MONOGRAPHIES

Sous la direction de Georges HERAULT

1983

(2° édition)

AGENCE DE COOPERATION
CULTURELLE ET TECHNIQUE

INSTITUT DE
LINGUISTIQUE
APPLIQUEE